

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la sarl dissoute:* **Eric Dénéreaz S.à r.l. en liquidation, Gland**
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée extraordinaire
3. *Date de la décision:* 10.12.2003
4. *Echéance de préavis des créances:* **23.08.2004**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* Eric Dénéreaz S.à r.l. en liquidation, c/o Bureau Fiduciaire Claude-Alain Cherpillod, rue Saint-Jean 16, 1260 Nyon
6. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. *Remarques:* En application de l'article 745 alinéa 3 CO, la répartition de l'actif pourra avoir lieu après un délai de trois mois si un réviseur particulièrement qualifié atteste que les dettes sont éteintes et qu'on peut inférer des circonstances qu'aucun intérêt de tiers n'est mis en péril.

Etude Didier Buffat; Notaire  
1260 Nyon

(02365842)